

ADHÉSION FÉDÉRATIVE

(Fédération regroupant exclusivement des personnes morales)

COTISATION ANNEE 2024
(Fédération d'associations personnes morales)
Administrateurs pour l'année 2024

Nom de la Fédération :

Nom du (de la) Président(e) :

Prénom :

Adresse du siège social (*) :

Code Postal :

Ville :

Adresse Administrative (*) :

Code Postal :

Ville :



* Mention Obligatoire



** J'accepte de recevoir les bulletins d'information exclusivement par Internet à l'adresse ci-dessus

**

Demande son adhésion à L'A.N.A.M.A.A.F

N° Adhérent ANAMAAF

(*) préciser à quelle adresse envoyer le courrier

Nombre d'Adhérents Personnes Physiques représentées au 31/12/2023 :

Nota: Le bulletin d'adhésion sera accompagné du règlement correspondant et devra être adressé à :
A.N.A.M.A.A.F. Adhésion 7 Chemin des Meuniers 52000 CHAUMONT
et par courriel à : adhesion@anamaaf.org

Impérativement avant le 5 Décembre 2023

Montant de la cotisation forfaitaire = 150 € en qualité de Fédération d'associations personnes morales

La Fédération :

a pris toutes les dispositions nécessaires auprès de ses adhérents pour s'assurer de leur accord concernant la diffusion de leur coordonnées. Conformément à la loi « Informatique & Libertés » du 06/01/1978, les informations recueillies sur ce formulaire peuvent donner lieu à l'exercice d'un droit d'accès auprès d'ANAMAAF

Poste	Nom	Prénom

Nombre d'Adhérents personnes physique représentés au 31/12/2023

Nombre d'Associations adhérentes de votre Fédération au 31/12/2023

ANAMAAF

Libellé	Description	Tarif	Total
Cotisation	Cotisation forfaitaire en qualité de Fédération d'associations personnes morales	150 €	150 €
Total COTISATION			150 €

- Banque Chèque n° émis à l'ordre d'A.N.A.M.A.A.F
- Virement bancaire **à effectuer impérativement pour le 1^{er} janvier** sur le compte ci-dessous. Merci d'envoyer le justificatif de virement par courriel à adhesion@anamaaf.org

RIB - Identifiant National de Compte				Domiciliation
ÉTABLISSEMENT	GUICHET	N° COMPTE	CLE RIB	LA BANQUE POSTALE CENTRE DE PARIS 75900 PARIS CEDEX 15
20041	00001	6803376 E 020	23	
IBAN				BIC
FR55	2004	1000	0168 0337 6E02 023	PSSTFRPPPAR

A

le :

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

En adhérant à l'ANAMAAF, vous bénéficiez :

D'une écoute et de renseignements

D'un accès privilégié à l'espace "adhérent" du site

D'informations :

- ♦ professionnelles (articles – bibliographies – etc...)
- ♦ sur la législation

D'une assurance Responsabilité Civile Professionnelle, Juridique, Dommages aux biens, RC auto mission et d'une mutuelle santé, négociées à un tarif de groupe

De tarifs préférentiels "adhérent" pour les assistants maternels :

- ♦ Un contrat de travail élaboré avec un cabinet d'avocats garantissant des relations apaisées.

IMPORTANT : En adhérant à l'ANAMAAF, vous acceptez sa philosophie et déclarez y adhérer, comme étant ouverte à toutes les associations d'Assistants/Accueillants Familiaux et d'Assistants Maternels, qu'elles soient rattachées à une fédération associative, un syndicat ou indépendantes.

Dans le respect de l'Article 5 du Règlement Intérieur de l'ANAMAAF, vous vous engagez à transmettre le rapport d'activité et le compte de résultat annuels de votre association ainsi que les renseignements nécessaires lors du règlement de la cotisation annuelle, de préférence via le fichier informatique spécifique fourni ou, à défaut, par courrier.

La diffusion de ces renseignements se fera sous votre seule responsabilité. L'exploitation et l'utilisation de ces renseignements sont de la seule responsabilité de la Présidence de l'A.N.A.M.A.A.F.

« Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit et en obtenir communication, veuillez vous adresser à ANAMAAF »

Un numéro est attribué à chaque membre qui pourra ainsi accéder à l'espace adhérent du site dès sa création.

A _____ le _____

Lu et approuvé, Signature

De l'oxygène pour les associations & les professionnels



ANAMAAF

/// Accueillons-ensemble

COTISATION ANNÉE 2024

ADHÉSION FÉDÉRATIVE

ANAMAAF

Siège Social sans permanence : 20 Rue Édouard Pailleron 75019 PARIS

Siège Administratif : 2 Rue de Launay Sillay 44115 BASSE GOULAINÉ

☎ : 09 75 27 12 20 - ✉ : contact@anamaaf.org - 🌐 : www.accueillons-ensemble.org - 📘 : www.facebook.com/anamaaf.org

N° RNA W751218437 - N° SIRET 791 346 273 00026 - Code APE 9499Z

Parution JO 16 Février 2013 - N° Formateur 11 75 53203 75

TOUT COURRIER DOIT IMPÉRATIVEMENT PARVENIR AU SIÈGE ADMINISTRATIF